



Arsonneaud

L'ART DE LA
RENOVATION

INTERIEUR | EXTERIEUR

PEINTURES | REVETEMENTS | ISOLATIONS

Bruges le 07/06/2018

NOTE AUX RESIDENTS

Madame, Monsieur,

Un nouvel échafaudage va être posé en façade arrière (Façade Est) de votre bâtiment à compter du lundi 25 juin 2018.

A cet effet, merci de vider entièrement votre balcon pour le lundi 2 juillet. Si présence de carrelage, celui-ci devra être déposé et évacué avant cette date si vous avez choisi de la faire vous-même. Si vous avez transmis votre accord à l'Entreprise ARSONNEAUD, celle-ci le fera au démarrage du chantier.

Comptant sur votre compréhension.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SAS ARSONNEAUD